PREMIERE EVALUATION D'UN INDICATEUR DE SUIVI POUR LES DISPOSITIFS MEDICAUX IMPLANTABLES (DMI): TRACABILITE SPONTANEE COMPLETE

K.Garcia, S.Gilibert, M.Voutier
Service pharmacie, Centre hospitalier P.OUDOT, BP 348, 38317 Bourgoin Jallieu

Journées EURO PHARMAT – Octobre 2008

INTRODUCTION

Pour respecter le Contrat du Bon Usage (décret N°20 05-1023 du 24/08/05) des DMI, les procédures existantes ont été renforcées:

- prescription nominative,
- validation pharmaceutique,
- traçabilité de la pose,
- transmission des données au Département d'Information Médicale.

MATERIEL ET METHODE

L'indicateur de suivi **« taux de traçabilité spontanée complète »** paru dans le guide de traçabilité édité par EUROPHARMAT a été mis en place.

La validation pharmaceutique est réalisée en amont de la pose pour les DMI stockés à la pharmacie et après la pose pour les DMI en dépôt dans les services.

Pendant 7 mois, les relances auprès des utilisateurs ont été enregistrées à l'aide d'une fiche de non-conformité.

RESULTATS - DISCUSSION

TAUX DE TRACABILITE SPONTANEE COMPLETE 89%

135 prescriptions non-conformes

NON CONFORMITES

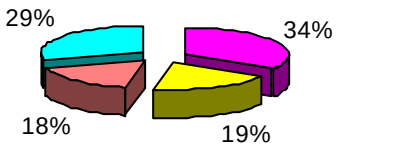

Autres non conformités: absence identité patient et prescripteur (8%), absence indication (4%), absence nombre d'unités posées (4%), erreur référence DMI (4%), retour exemplaire phie (3%), absence référence DMI (2%), erreur date de pose (1%), erreur N°ADELI (1%), erreur identité prescripteur (1%), absence date de pose (1%).

2 points critiques :

- les erreurs ayant un impact sur la sécurité du patient lorsque le N° de lot enregistré est erroné,
- les erreurs ne respectant pas le Contrat de Bon Usage quand les mentions réglementaires sont absentes.

Lors d'une prochaine COMEDIMS, les résultats pourront être discutés pour en apprécier les causes : le taux de traçabilité spontanée complète ayant été choisi comme indicateur, il est désormais nécessaire de mettre en place des actions.

CONCLUSION

Ce travail pourra être suivi d'une analyse par spécialités chirurgicales dans le but de poursuivre la rédaction des recommandations pour l'utilisation des DMI appartenant à la liste des produits et prestations remboursables en sus du Groupe Homogène de Séjour.

TRACABILITE SPONTANEE COMPLETE TRACABILITE SPONTANEE COMPLETE TRACABILITE SPONTANEE COMPLETE